

# Breaking down Barriers

photos: Lindsay Vogelzang

FICHE  
PROJET

5

Sortir de l'ombre

## L'autonomisation et le projet Young Voices en Zambie<sup>1</sup>

Lindsay Vogelzang, Willem Elbers et Thomas Mtonga<sup>2</sup>

### Résumé

Trop souvent, la voix des jeunes handicapés ne se fait pas entendre. D'où la question de savoir comment autonomiser au mieux cette jeunesse. Jusqu'à présent, peu de recherches ont été effectuées sur des interventions cherchant à autonomiser les jeunes handicapés. Le présent article, fondé sur une recherche menée en Zambie, traite de cette lacune. Il analyse un projet sur un an dans lequel deux groupes de jeunes ont été formés et familiarisés aux compétences de plaidoyer et de leadership, tout en suivant un enseignement sur les différentes formes de handicap et sur les droits relatifs au handicap. Ces groupes, qui se réunissaient chaque mois, ont aussi entrepris des activités de sensibilisation des communautés et des entreprises sur les questions relatives au handicap. La recherche fait ressortir que les activités de ce projet ont eu toute une série d'effets positifs sur les jeunes qui ont participé au projet. Les effets cités concernent une réduction du sentiment d'isolement, une meilleure image de soi, une amélioration de la confiance en soi et de l'affirmation de soi. Globalement, le projet a permis aux participants d'envisager et de poursuivre des objectifs de vie qu'ils n'envisageaient pas auparavant. Concernant la fonction de catalyseur pour permettre aux jeunes de modifier (aussi) leur environnement, et en particulier sensibiliser les communautés et les entreprises sur les questions relatives au handicap, le projet a connu ses limites. Ceci est principalement dû au fait que la période de ce projet était trop courte et les problèmes trop profondément enracinés. De plus, il y avait trop peu de moyens financiers pour couvrir les frais (de transport) des activités de suivi.

<sup>1</sup> « Breaking down Barriers » (Éliminer les obstacles) a été initié par la Fondation Liliane et le Centre d'Études africaines de l'université de Leyde, Pays-Bas, en 2015, pour identifier les facteurs menant au succès du plaidoyer pour les enfants handicapés. En collaboration avec One Family People de Sierra Leone, du Baptist Convention Health Services du Cameroun et de la Cheshire Homes Society de Zambie, le programme a utilisé une étude universitaire comme point de départ afin de renforcer la capacité pour un plaidoyer efficace dans le domaine du handicap.

## Introduction

Dans de nombreux pays en développement, la voix des jeunes handicapés ne se fait pas entendre. Être une personne handicapée signifie faire face à de multiples obstacles physiques et sociaux pour être partie prenante dans la société. Être jeune signifie de plus être confronté avec les normes sociétales qui valorisent l'acceptation des décisions que les aînés ont prises pour eux.

Si nous estimons que les jeunes doivent être impliqués dans les décisions qui ont un impact direct sur leurs vies, il en va de même pour les jeunes handicapés. En outre, les jeunes handicapés sont en mesure d'apporter une précieuse contribution à la société en général. Ce qui fait de l'autonomisation des jeunes handicapés un objectif crucial à atteindre. La question est de savoir, toutefois, ce qui est nécessaire pour réaliser une telle autonomisation. Alors qu'il existe beaucoup d'ouvrages traitant de l'autonomisation, peu d'études ont été faites sur des interventions visant les jeunes handicapés. Le présent article, basé sur des preuves en Zambie, tente de combler cette lacune.

## Le projet Young Voices

En 2015-2016, la Cheshire Homes Society of Zambia (CSHZ) a mis en œuvre le projet Young Voices (YV) (« La Voix des Jeunes »), grâce au financement d'une année de l'ambassade d'Allemagne. Le projet YV s'est concentré sur les jeunes handicapés en Zambie comme étant des agents du changement. Les objectifs spécifiques étaient (1) de développer la capacité des jeunes handicapés en tant qu'agents du changement, (2) de leur permettre de favoriser la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) en Zambie et (3) d'améliorer en général les droits humains et les conditions de vie des personnes handicapées. Le projet était fondé à partir de l'expérience acquise pendant le programme éponyme Young Voices qui avait été mis en œuvre par la Leonard Cheshire Global Disability Alliance dans vingt pays entre 2009 et 2012.

Afin d'atteindre ses objectifs, le projet YV avait mis en œuvre un certain nombre d'activités. Plus précisément, il a été constitué deux groupes de jeunes d'environ 30

personnes handicapées ayant entre 16 et 25 ans. Ces groupes ont ensuite été formés dans les domaines des droits des personnes handicapées et aux techniques de plaidoyer et de leadership. En outre, deux types d'activités de sensibilisation ont été entrepris. Pour cela, des techniques de communication avaient été enseignées dans le cadre de ce projet. Un groupe a visité plusieurs communautés pour convaincre les parents des enfants handicapés de cesser de cacher leurs enfants (ce qui est pratique courante en Zambie). L'autre groupe a essayé de sensibiliser les entreprises sur les avantages fiscaux dont elles pourraient bénéficier en employant des personnes handicapées.

Cet article analyse et développe si et comment le projet Young Voices a pu contribuer à l'autonomisation des jeunes handicapés. L'analyse fait la distinction entre l'autonomisation interne et externe. Partant de l'évidence selon laquelle les personnes marginalisées s'abstiennent souvent d'agir par manque d'estime de soi, d'assurance et de savoir-faire, l'autonomisation interne signifie que les personnes acquièrent la capacité d'imaginer faire des choses dont elles n'auraient jamais pensé pouvoir être capables. L'autonomisation externe signifie que les individus (et les groupes) utilisent ensuite cette capacité pour défier les structures de pouvoir de leur environnement (économique, politique, social) qui entretiennent leur marginalisation. C'est pourquoi la question pour le projet YV est de savoir si les jeunes handicapés qui ont participé au projet ont acquis la capacité nécessaire pour entreprendre des actions (autonomisation interne) et modifier leur environnement (autonomisation externe).

L'étude a été menée pendant six mois en 2018 à Lusaka et a consisté en une série d'entretiens semi-structurés (29 au total), des groupes de discussion (3), Photovoice, ainsi qu'une observation participative. Les entretiens visaient une catégorie de répondants et d'informateurs, notamment des membres des groupes Young Voices, le personnel de la CSHZ, des jeunes handicapés qui ne participaient pas au projet et des membres de la communauté et représentants d'entreprises qui avaient été visés dans les activités de sensibilisation. L'observation participative a eu lieu à la CSHZ et parmi les deux groupes de jeunes.

## Sortir de l'ombre

Cette étude a constaté que le projet YV avait été relativement réussi dans ce qu'il a permis aux jeunes handicapés de « sortir de l'ombre », comme l'a dit un participant. Les jeunes qui ont participé au projet ont énuméré une série de changements positifs concernant leur autonomisation interne : une baisse de leur sentiment d'isolement, une meilleure image de soi, une confiance en soi renforcée et une assurance accrue. De façon générale, ces qualités leur ont donné une nouvelle confiance pour poursuivre des objectifs de vie qu'ils n'avaient pas imaginés auparavant. Trois caractéristiques du projet ont été déterminantes pour atteindre ces résultats positifs.

Premièrement, le projet a permis de rassembler les jeunes handicapés, dont certains ont joué un rôle d'idole



« Young Voices » et les élèves de l'école communautaire de Twatasha marchent ensemble dans leur communauté pour montrer leur engagement à l'éducation inclusive et pour célébrer la Journée Internationale pour les enfants avec un handicap.



« Young Voices », élèves, parents, membres de la communauté et politiques locaux se sont mobilisés pour se joindre aux performances créatives des jeunes de toutes les écoles de la communauté de Kafue.

pour leurs pairs. Les jeunes participants du projet ont tous l'expérience d'être différents du reste de leur famille ou de leur communauté. Certains d'entre eux étaient « cachés » du monde extérieur quand ils étaient petits. Non seulement ils se sentaient isolés, mais la plupart des participants au projet ont expliqué qu'ils manquaient de confiance en soi et d'estime de soi avant de participer au projet. Le projet YV a permis aux jeunes handicapés de se réunir, ce qui a réduit leur sentiment d'isolement tout en ayant un effet positif sur leur image de soi. Beaucoup de jeunes ont expliqué que le fait de travailler étroitement avec des membres du groupe qui avaient au préalable des compétences en matière de leadership et une mentalité d'entreprendre les a particulièrement inspirés. Ces pairs « à succès » défiaient leur propre image de soi négative et leur montraient que les personnes handicapées pouvaient créer leur propre succès.

Deuxièmement, le projet a enseigné aux jeunes (aussi) le modèle social du handicap, qui affirme que le handicap est causé par la manière dont la société est organisée, plutôt que par le handicap d'une personne, en même

temps qu'il leur a fait prendre conscience des droits du handicap. Un sujet récurrent dans les récits de vie racontés par les Young Voices est qu'ils sont souvent considérés comme « le problème » par leur environnement. Vu sous cet angle, il n'est pas étonnant que nombreux d'entre eux aient intégré cette idée dans une certaine mesure. Dans le cadre des formations du projet YV, ils ont été initiés à différentes manières de comprendre le handicap, principalement suivant le modèle social. Cette formation a fait l'effet d'une révélation libératrice parmi de nombreux jeunes. En discutant du modèle social, ils ont appris à considérer leurs limites (également) comme une conséquence de leur environnement, et non pas inhérentes à eux-mêmes. De plus, les jeunes ont été informés de la loi sur le handicap et de leurs droits. Pour certains participants YV, la formation leur a appris pour la première fois qu'ils avaient des droits. La conscience de ces droits a offert aux jeunes de nouvelles perspectives en matière d'opportunités dont ils disposent pour réaliser un changement. En particulier, cela leur a permis d'avoir davantage confiance pour agir.

Troisièmement, le projet a prêté une attention spécifique à la prise de parole en public, en théorie et en pratique. Un sujet revenant fréquemment dans les interviews concernait le frein qu'éprouvent les jeunes handicapés à parler, en raison de leur image de soi négative, d'une certaine timidité et d'un manque de compétences en matière de communication. La prise de parole en public a joué un rôle important dans les formations aux compétences proposées aux participants. Les jeunes ont pu ensuite pratiquer ces compétences pendant leurs réunions de groupe mensuelles et les activités de sensibilisation. Un certain nombre de participants YV ont expliqué qu'ils ont surmonté (une partie de) leur timidité et accru leur confiance à parler en public et défendre leurs droits. En outre, plusieurs jeunes ont indiqué que le projet les avait inspirés et leur ont donné une nouvelle raison d'être, à savoir agir en tant que militants pour le handicap.



Quelques membres de Young Voices participent dans un focus group pour discuter de l'impact du programme sur leur compréhension de l'autonomisation.

### Contraintes inhérentes au projet

Outre l'autonomisation interne des jeunes handicapés, le projet YV visait également à modifier l'environnement par le biais d'un travail de sensibilisation au handicap mené dans les communautés et les entreprises (autonomisation externe). Malheureusement, la recherche a révélé peu de preuves d'effets (durables) des activités de sensibilisation. L'étude a identifié trois caractéristiques principales du concept du projet qui ont limité le travail de sensibilisation.

Premièrement, les activités de sensibilisation étaient ponctuelles, alors que les changements de sensibilisation envisagés des communautés et des entreprises exigent un effort soutenu sur une période plus longue. Le fait que la recherche ait trouvé peu de preuves de sensibilisation n'est pas étonnant en soi. Il est difficile de créer une prise de conscience et de changer les mentalités sociales concernant le handicap, principalement par des activités n'ayant pas de suivi. Malheureusement, le projet YV n'avait pas suffisamment de ressources financières pour soutenir un tel travail de sensibilisation.

Deuxièmement, les jeunes n'avaient pas encore la capacité nécessaire pour entreprendre un travail de sensibilisation dans les communautés et les entreprises. Les jeunes participants au projet ont beaucoup appris, mais leur niveau de départ en matière de conscience de (droits relatif au) handicap et leurs compétences en matière de plaidoyer étaient également très faibles. Quoi qu'il en soit, changer une pensée et des pratiques



« Young Voices » échangent sur l'impact de leurs activités de sensibilisation de la société et de la réduction du stigmate.

profondément enracinées exige une capacité considérable. Les formations offertes par le projet YV étaient insuffisantes pour donner aux jeunes le niveau de capacité nécessaire.

Troisièmement, les activités de sensibilisation ont été limitées par des fonds insuffisants pour les transports. Les contraintes de transport et de mobilité ont un impact majeur dans les vies des jeunes handicapés en Zambie. Non seulement ils doivent attendre plus longtemps les minibus (les chauffeurs ne sont pas enclins à transporter des personnes handicapées car cela prend plus de temps), mais les transports en commun sont particulièrement difficiles pour les usagers de fauteuils roulants qui doivent payer des tarifs plus élevés car ils ont besoin de plus d'espace dans le véhicule. Une portion non négligeable des ressources du projet YV a été utilisée pour couvrir les frais de transport pour les participants au projet. Des frais de transport plus élevés avaient bien été prévus dans la proposition de projet initiale, mais le montant alloué au transport a dû être réduit avant de pouvoir financer la proposition.

### Recommandations

Les leçons suivantes peuvent être tirées de cette étude, qui pourront être utiles lors d'interventions futures de recherche d'autonomisation des jeunes handicapés:

- 1 Veiller à ce que les groupes de jeunes soient mixtes, c'est-à-dire qu'ils reflètent plusieurs niveaux de capacités et de croissance personnelle pour permettre aux effets de rôles de se produire;
- 2 Aider les jeunes à réaliser que les contraintes qu'ils ont vécues proviennent (également) de la société, et non pas (uniquement) de leur handicap; cela est crucial pour surmonter une image de soi négative;
- 3 Créer des opportunités d'apprendre et de pratiquer la prise de parole en public aux jeunes est primordial pour affirmer sa confiance en soi et leur permet de défendre leurs droits;
- 4 Veiller à ce que les interventions d'autonomisation reconnaissent que le changement des croyances, des politiques et des pratiques profondément enracinées nécessite des capacités considérables et une perspective à long terme;
- 5 Tenir compte du fait que les jeunes handicapés font face à des contraintes de mobilité supplémentaires qui affectent leur capacité à mobiliser et à entreprendre une action collective.

### En savoir plus

Vogelzang L. (2018). *Disability is not Inability. A Case Study of Empowerment of Young Persons with Disabilities in Zambia*. Mémoire de Master. Amsterdam: Université de Amsterdam. Consulter [www.barriersfree.org](http://www.barriersfree.org)

### Notes

- <sup>1</sup> Nous remercions vivement l'ambassade d'Allemagne de nous avoir permis de tirer les leçons du programme Young Voices.
- <sup>2</sup> Willem Elbers est chef de projet universitaire de « Breaking down Barriers » au Centre d'Études africaines de Leyde, Pays-Bas. Thomas Mtonga est conférencier à l'École de l'Éducation à l'université de Zambie (Zambie).